

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

LE SUJET	LE PHOTOGRAPHE
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
Date de naissance :	Date de naissance :
DOMICILE.....	DOMICILE.....
Mail :	Mail :
Téléphone	Site :
	Réseaux Sociaux:
	Téléphone

Le Photographe a réalisé en dehors de toute séance organisée une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le Sujet. Ces images ont été réalisées en date duà(lieu des prises de vues).

MODES DE DIFFUSION

Le Sujet (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément le Photographe à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, **le Sujet raye la mention concernée**. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune des utilisations, sa photographie pourra être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

<input type="radio"/> Presse <input type="radio"/> Livre <input type="radio"/> Exposition	<input type="radio"/> Publications électroniques (réseaux sociaux...) <input type="radio"/> Objets de décoration <input type="radio"/> Carte postale	<input type="radio"/> Projection publique <input type="radio"/> Publicité <input type="radio"/> Autre :
---	---	--

Les photographies pourront être exploitées directement par le Photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de 10 ans à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Sujet, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

ENGAGEMENTS SUR LA PUBLICITE COMMUNE SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Lors de chaque publication sur les réseaux sociaux, **le Photographe devra mentionner le Sujet** dans les descriptions des photos et l'identifier de façon à ce que son profil et son travail soient facilement accessibles pour les internautes. **Le Sujet devra également mentionner sur chaque publication, le Photographe** dans la description de la photo et l'identifier de façon à ce que son profil et son travail soient facilement accessibles pour les internautes. Dans le cas où l'une des deux parties ne respecte pas cette publicité commune, l'autre partie pourra exiger la suppression de la publication ainsi que des précédentes. La suppression devra avoir lieu sous 24h sous peine de résiliation du présent contrat.

CONDITIONS DE L'ACCORD

Le Sujet marque expressément son accord sur les conditions suivantes, en cochant la ou les cases appropriées. Il est conscient que cet accord l'engage contractuellement conformément au Code civil.

Autorisation sans contrepartie

Le Sujet confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie.

Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien au travail du Photographe.

Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées. Aussi, **les photographies ne pourront pas être diffuser / commercialiser sur toutes plate-formes internet sans l'accord du photographe (onlyfans, mym...).**

Le Sujet confirme que son autorisation est donnée moyennant l'engagement du Photographe de lui transmettre, dès qu'elles seront prêtes, et dans un délai maximum de 15 jours, un minimum de 15 photographies au format numérique pour son seul usage personnel.

Il s'engage à ne pas les reproduire, n'étant lui-même pas l'auteur des images qui lui seront offertes.

Autorisation soumise au Droit français - Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

Fait à le.....et établi en deux exemplaires originaux.

Le Sujet

Le Photographe